

*COMMUNE
DE
WOIGNARUE*



BULLETIN DE LIAISON

MUNICIPAL

1996

S O M M A I R E

Le Mot du Maire

Le Conseil Municipal

Les Commissions Communales

Les Syndicats Intercommunaux

Finances de la Commune

Budget Communal

Digue des Bas - Champs

Collecte et Traitement

Urbanisme - POS

Rapport des Commissions

- Fêtes et Cérémonies
- Plantation / Environnement
- Bâtiments Communaux
- Camping d'ONIVAL
- Ecole - Ramassage - Sports
- Marais
- Voirie et Chemins Communaux

Calendrier des Fêtes

Etat Civil 95

LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

L'année 95 et les élections ont amené un nouveau Conseil Municipal à la tête de la Commune.

Cette équipe au service de tous les habitants de notre village a pour objectif de gérer la Commune, de prendre des décisions, de résoudre les problèmes qui se posent à elle et de vous informer.

Chaque adjoint étant responsable d'une ou plusieurs commissions, cela permet de mieux connaître les sujets et de mieux répartir les tâches.

Elus au mois de juin, nous avons pris nos fonctions à une période difficile du fait des vacances et de l'ouverture du terrain de camping où bon nombre de travaux restaient à faire. Actuellement, une remise en état de ce terrain est programmée (réfection des portes, peinture, aménagement des abords, des sanitaires etc...).

La Demeure d'Hautebut est toujours un souci pour la Municipalité (problèmes financiers - dégradation des locaux - travaux à faire pour la mise aux normes de sécurité).

La remise en état de la digue et la défense contre la mer coûtent chères et nous préoccupent, les travaux ne sont pas encore entrepris et il faut espérer que nous n'aurons pas de fortes tempêtes au moment des grandes marées dans les mois à venir.

Le projet de construction d'un village Vacances dans les Côtes d'Onival déposé depuis un certain temps (projet Vaneck) et la modification du Plan d'Occupation des Sols seront à définir et à adopter par le Conseil Municipal dans les prochains mois.

Depuis notre arrivée à la Mairie, bon nombre de travaux ont été réalisés et certaines situations éclaircies. Vous pouvez le constater en lisant les rapports de chaque Président de Commission.

Je félicite toutes les Associations Locales pour leur dévouement et pour tout ce qu'elles apportent pour l'animation de notre village.

Je remercie mes collègues du Conseil Municipal ainsi que tous les employés communaux pour le travail accompli en bonne coopération pendant ces six premiers mois de notre mandat.

Au nom de la Municipalité, je vous souhaite une bonne et heureuse

ANNEE 96.

Le Maire,

C. DEVILLERS



LE CONSEIL MUNICIPAL

Composition Suite Aux Elections des 11 et 18 Juin 1995

DEVILLERS CLAUDE

MAIRE

LEGRAND Bernard
DELENCLOS Jean-Claude
LECLERCQ Jean

ADJOINTS AU MAIRE

FERET Michel
DOUDOUX René
MAQUIGNY Hubert
TAVERNIER Geneviève
MORELLE Didier
HENOCQUE Alain
CAILLEUX Maurice
LECAT Serge
BECQUET Edmond
PESQUET ép CAILLEUX Nathalie
LECLERCQ François

**CONSEILLERS
MUNICIPAUX**

DOMAINES
BUDGETS - FINANCES - Comptabilité communale - Budgets : exécution et suivi - Dotations - Subventions - Emprunts - Fiscalité locale : bases, taux
URBANISME - POS - Autorisations diverses (permis de construire, lotissements...) - Voiries
PERSONNEL COMMUNAL - Recrutement, nominations, carrières - Formation
EAU - ASSAINISSEMENT - ORDURES MÉNAGÈRES - ENVIRONNEMENT
MARCHÉS PUBLICS Passation, gestion, suivi
ACTION SOCIALE ET CCAS - Aides légales et complémentaires
LOGEMENT
EDUCATION - ENSEIGNEMENT
AGRICULTURE ET FORÊT
ACTION CULTURELLE
EMPLOI - Mesures en faveur des demandeurs d'emploi - Réglementation du travail - Offres et demandes d'emploi

Le conseil municipal a une compétence générale sur toutes les affaires ayant trait à la commune, compétence qu'il exerce au travers de ses délibérations (article L. 121-26 du Code des communes). En tant que chef de l'administration communale, le maire en exécute les décisions sous son contrôle ainsi que celui du préfet.

COMMISSIONS COMMUNALES

FINANCES : DEVILLERS Claude - LEGRAND Bernard - DELENCLOS Jean-Claude - LECLERCQ Jean - HENOCQUE Alain - MORELLE Didier - BECQUET Edmond.

BATIMENTS COMMUNAUX : LECLERCQ Jean - LECLERCQ François - TAVERNIER Geneviève - LECAT Serge

VOIRIE - EAU - ECLAIRAGE - STATION D'EPURATION : DOUDOUX René - MAQUIGNY Hubert - TAVERNIER Geneviève - CAILLEUX Nathalie .

MARAIS : MAQUIGNY Hubert - CAILLEUX Maurice - MORELLE Didier - LECLERCQ François - LECAT Serge - DEVILLERS Claude .

ECOLE - RAMASSAGE SCOLAIRES - SPORTS : DELENCLOS Jean-Claude - LECLERCQ François - CAILLEUX Nathalie - CAILLEUX Maurice.

CAMPING : LEGRAND Bernard - TAVERNIER Geneviève - CAILLEUX Maurice - FERET Michel - DOUDOUX René - DELENCLOS Jean-Claude - LECAT Serge.

FETES ET CEREMONIES : HENOCQUE Alain - LECLERCQ Jean - BECQUET Edmond - CAILLEUX Nathalie - MORELLE Didier - DOUDOUX René.

URBANISME + POS : FERET Michel - BECQUET Edmond - TAVERNIER Geneviève - CAILLEUX Maurice.

PLANTATION ESPACE VERT ENVIRONNEMENT : LECLERCQ Jean - HENOCQUE Alain - CAILLEUX Nathalie - LECAT Serge - DOUDOUX René

C.C.A.S. : TAVERNIER Geneviève - DOUDOUX René - LEGRAND Bernard - FERET Michel - TIMMERMAN Albert - DEVAUCHELLE M auricette - CORROYER Roland - CARU Didier.

A.F.R. : LECLERCQ Yves - DEVILLERS Claude - BECQUET René - SIMON Didier - DEPOILLY Marc - MAQUIGNY Pierre - FOURDRIN Philippe - MARCILLE Jean-Paul - FERET Michel - BRENET Philippe.

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

SIVOM AULT : DEVILLERS Claude - LEGRAND Bernard

SIVOM VIMEU : DELENCLOS Jean-Claude - MORELLE Didier

ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE DES BAS-CHAMPS DE LA SOMME :

MAQUIGNY Hubert - DEVILLERS Claude

SYNDICAT AMENAGEMENT TOURISTIQUE DU LITTORAL PICARD :

LEGRAND Bernard - BECQUET Edmond

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION RURALE DE LA REGION DU NORD VIMEU (SIER) : HENOCQUE Alain - LECLERCQ François

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE PICARDIE :

LECLERCQ Jean - CAILLEUX Maurice

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMELIORATION DE L'ECOULEMENT DES EAUX DANS LE VIMEU :

FERET Michel - LECLERCQ Jean

ASSOCIATION DE DEVELOPPEMENT DES 6 CANTONS DU VIMEU (ADEVIM6) :

DEVILLERS Claude - LEGRAND Bernard

CENTRE D'AIDE PAR LE TRAVAIL DU VIMEU (CAT) :

TAVERNIER Geneviève - LECAT Serge

SIVU STATION D'EPURATION :

TAVERNIER Geneviève - LECAT Serge

SIVU CASERNE POMPIERS :

LECAT Serge - CAILLEUX Maurice

SIVU LYCEE DU VIMEU : DELENCLOS Jean-Claude - MORELLE Didier

FINANCES DE LA COMMUNE

Ce que vous devez savoir.

En tant que nouveaux élus, nous avons eu à découvrir en totalité les finances de la Commune.

Quelques surprises nous ont été offertes dès les premiers jours de notre gestion.

Par exemple, des lettres de rappel de la part de la Trésorerie qui concernaient le règlement des participations financières de la Commune aux différents organismes ou Syndicats Intercommunaux (ex. : remboursement emprunt SIVOM 95 pour un montant de 171 666 Frs, fonctionnement Collège : montant 30 000 Frs).

Pourquoi ces règlements non effectués, tout simplement parce que la Commune ne disposait pas, à cette époque, de trésorerie suffisante.

Ces exemples ne sont qu'une partie des états non réglés. En fait, les règlements des dépenses de la Commune étaient bloqués depuis mars-avril 1995, par manque de disponibilité.

Au 30 juin 1995, il nous a fallu approuver le **Compte Administratif** dont les soldes se présentaient comme suit :

- **excédent de fonctionnement : 1 359 866 F.**

- **déficit d'investissement : 245 559 F.**

Il n'est pas tout à fait normal dans une gestion correcte, d'avoir ces résultats. Les chiffres montrent que peu d'investissements ont été effectués en 1995. Résultat de cette situation, il nous faut réaliser au Budget supplémentaire des investissements qui auraient dû être prévus avant.

Quelques points rouges

- **Subventions :**

Dans le cadre de certains travaux effectués (ex. Assainissement de la Cavée d'Hautebut), il apparaît que le montant de la subvention s'est élevée à 25 % alors que les Communes voisines effectuant des travaux similaires ont obtenu des subventions de l'ordre de 70 %.

- **Bâtiments communaux :**

Mise en conformité du Groupe Scolaire, de la Salle Polyvalente et de la Demeure d'Hautebut, suite aux différents rapports APAVE et Commission de Sécurité.

Depuis 1992, malgré des rapports émanant des organismes cités et demandant d'effectuer des travaux pour mise en conformité, rien n'a été fait, ce qui nous a amené à une situation d'avis défavorable prononcé par la Commission de Sécurité en juin 1995 pour la Demeure d'Hautebut.

- Demeure d'Hautebut :

Depuis 1985, date de sa construction, cette Demeure d'Hautebut est un souci permanent pour les gestionnaires de la Commune.

Il a fallu faire face dans les années précédentes, aux arrêts successifs des gestionnaires "Clos de Tully" et "Sopicem" qui se sont traduits pour la Commune par des pertes sèches de 350 000 Frs et 320 000 Frs ainsi que des dépenses de l'ordre de 150 000 F. effectués pour le rachat du matériel.

Aujourd'hui, cette demeure a 10 ans. Aucun investissement n'y a été effectué depuis 1990 et elle présente un état nécessitant un nombre important de travaux d'entretien et d'amélioration.

Nous avons dû prévoir au budget supplémentaire une somme de 142 720 F pour régler au plus vite les travaux nécessaires à la mise en conformité, tout en sachant que cela serait bien insuffisant.

Parallèlement, le problème de la Demeure d'Hautebut a été soulevé auprès du Conseil Général. Une étude est en cours aujourd'hui par le SMACOPI, sur l'amélioration et la rentabilité d'un tel établissement.

A ce jour, cette demeure n'a fait que coûtée de l'argent.

Les subventions de la Commune

Ci-après le montant des subventions versées en 1995, pour un montant de 108 577 F.

- C.C.A.S.	14 000 F.
- Centre Aéré	22 500 F.
- Ass. des Fêtes	6 130 F.
- Amis des Aînés	3 700 F.
- Club Omnisports	8 680 F.
- Harmonie	19 215 F.
- Amicale Sapeurs Pompiers	2 100 F.
- Club Pêcheurs Plaisanciers	1 050 F.
- SPA Etalondes	1 070 F.
- Syndicat Initiative Ault	850 F.
- Association du Vimeu	535 F.
- Ass Parents d'Elèves	2 650 F.
- AC . PG	1 050 F.
- Amicale Personnel Communal	8 400 F.
- S.N.S.M.	7 323 F.
- Ass Jumelage	7 000 F.
- Coopérative Mers les Bains	2 500 F.
- Lycée du Vimeu	1 000 F.
- Amicale des chasseurs	1 600 F.
- Ass Aide Familiale Bourseville	714 F.

Les Travaux 1996

AMELIORATION DE L'ASPECT DE NOTRE VILLAGE :

- Plantations dans la Commune :
- aménagement parking derrière la mairie
- aménagement des abords de l'église
- aménagement des abords de la Salle Polyvalente
- entretien du cimetière.

CAMPING :

- rénovation du camping
- amélioration du confort

GITE COMMUNAL :

- amélioration du confort du gîte

GROUPE SCOLAIRE - SALLE POLYVALENTE :

- mise en conformité électrique
- remplacement des éclairages dans les salle de classes (tubes fluos en lieu et place d'ampoules 100 W)
- mise en conformité de la salle polyvalente

MAIRIE :

- rénovation intérieure de la mairie

DEMEURE D'HAUTEBUT :

- mise en conformité de la Demeure

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS :

- finalisation du P.O.S.

Les Projets 1996

Renforcement électrification aux secteurs :

Ferme de Beaumer - Hameau d'Hautebut - les Blancarts - Ferme d'Onival

Aménagement plateau d'activités au terrain de football

Dossier VANECK (village vacances aux Côtes d'Onival)

Acquisition d'un moyen de transport scolaire

Relance du projet d'assainissement

J.C. DELENCLOS
Maire-Adjoint.

BUDGET COMMUNAL

Proposé par le Maire et voté par le Conseil Municipal, le budget est l'acte par lequel cette assemblée prévoit et autorise les recettes et les dépenses d'un exercice budgétaire qui commence le 1er Janvier et se termine le 31 Décembre.

Les documents budgétaires prévisionnels comprennent :

- le budget primitif
- le budget supplémentaire

Avec les élections municipales fixées en Juin, l'année 95 se caractérise par la présentation et le vote des budgets par des équipes d'élus différentes.

Nous vous présenterons donc les prévisions budgétaires des 2 assemblées :

- budget primitif voté avant le 31 mars présenté par Mme LAURENS
- budget supplémentaire voté dans le dernier trimestre présenté par M. DEVILLERS

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Vue d'ensemble

<u>DEPENSES</u>	<u>Primitif</u>	<u>Supplémentaire</u>
- Denrées et fournitures	140 000	0
- Frais du personnel	1 533 500	0
- Impôts et taxes	120 000	14 500
- Travaux et services extérieurs	837 000	68 000
- Participations et contingents	648 725	90 500
- Allocations - subventions	110 577	9 290
- Frais de gestion générale	264 500	36 500
- Frais financiers	652 864	- 64 183
- Charges Antérieures (Réserve Demeure Hautebut + admissions et non valeur camping)	0	379 000
- Prélèvement sur recettes de fonctionnement	64 806	1 148 759
	-----	-----
TOTAL	4 371 972	1 682 366
<u>RECETTES</u>		
- Produits de l'exploitation	5000	0
- Produits domaniaux	1 586 000	241 800
- Recouvrements et subventions	472 370	15 000
- Dotations versées par l'Etat	828 050	33 529
- Impôts indirects	13 094	32 172
- Contributions directes	1 467 458	0
- Produits antérieurs	0	1 359 865
	-----	-----
TOTAL	4 371 972	1 682 366

SECTION D'INVESTISSEMENT

Vue d'ensemble

DEPENSES

	<u>Primitif</u>	<u>Supplémentaire</u>
- Déficit d'Investissement	0	245 559
- Remboursement d'emprunts	549 395	13 004
- Acquisition de biens	50 000	50 655
- Travaux de Bâtiments	25 626	855 727
TOTAL	625 021	1 164 945

RECETTES

- Prélèvement sur fonctionnement	64 806	1 148 759
- Subventions	0	16 186
- Remboursement T.V.A	295 796	0
- Taxe locale équipement	3 000	0
- DGE	5 540	0
- Remboursement Conseil Général	245 059	0
TOTAL	625 021	1 164 945



DIGUE DES BAS-CHAMPS

En 1972, la mer inondait les bas-champs en détruisant la digue entre le terrain de camping et les Quatre Chalets (environ 700 m).

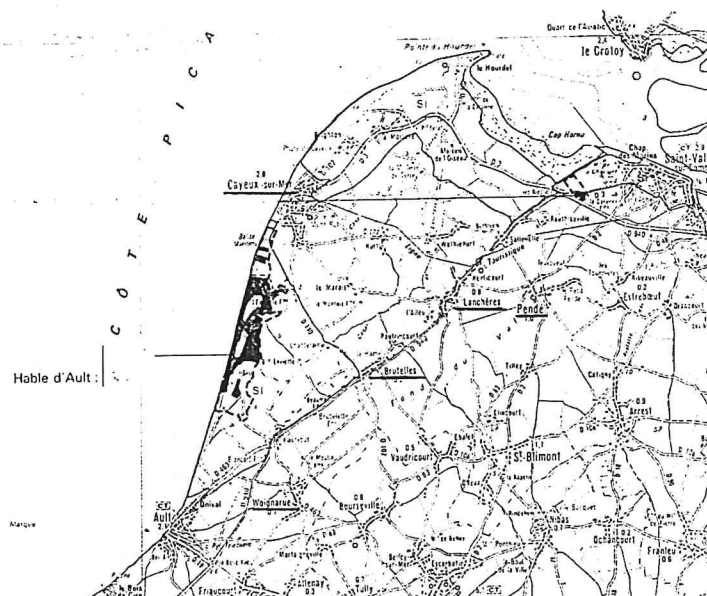
Suite à cette inondation ou plusieurs réunions ont été organisées avec les Maires des Communes des Bas-Champs, l'association des bas-champs était désignée pour réparer et entretenir cette digue, une participation financière était demandée aux communes concernées. La répartition des charges était proposée et acceptée : 25 % pour Cayeux, 25 % pour Woignarue, 4 % pour Lanchères, 3 % pour Pendé, 2 % pour Brutelles et le reste 41 % étant répartis sur les propriétaires fonciers des 5 communes ayant des terres en bas-champs.

Cette part importante pour notre commune avait été calculée du fait que nos ressources provenaient en partie des rentrées d'argent du terrain de camping et la vente des galets du marais.

Contribution de la commune pour la défense contre la mer : (quelques exemples)

en 1977	87 400 Frs
en 1983	123 000 Frs
en 1990	177 500 Frs
en 1995	195 600 Frs

Si l'on fait le total depuis vingt ans des sommes versées, cela représente 3 Millions de Francs (soit 300 Millions de centimes).



Les travaux de renforcement de la digue prévus actuellement vont coûter 125 millions, la part de l'association des bas-champs sera de 5 millions répartie sur les 5 communes.

Les taux de participation des communes ont été modifiés pour cette nouvelle charge : 30 % pour Cayeux, 12 % pour Woignarue, 5 % pour Lanchères, 4 % pour Pendé, 3 % pour Brutelles et les 46 % restant à la charge des propriétaires fonciers.

Malgré ce taux inférieur, la commune aura à payer environ 50 000 frs supplémentaires dans les années à venir.

Il faut savoir qu'actuellement 3 000 Tonnes de galets arrivent sur notre côte naturellement par an alors qu'il en faut 30 000 pour que la digue se maintienne en état. Les 27 000 Tonnes manquantes sont apportées par camion et déposées à Onival.

Voilà ce que coûte à la Commune la Défense contre la Mer.

C. DEVILLERS

COLLECTE ET.....TRAITEMENT



Cet été nombreuses furent les réclamations, les doléances concernant le ramassage des ordures ménagères.

A l'examen de sa feuille d'imposition le contribuable peut remarquer que la taxe ordures ménagères n'est pas mise en place dans la commune.

Cependant la collecte et le traitement des ordures ménagères ont un "COUT".

Savez-vous que sur l'année 95, 435 tonnes d'ordures ont été ramassées et traitées. Les tonnages les plus importants sont réalisés en Juillet : 71 tonnes et en Août : 92 tonnes. Le coût du ramassage est de 12 350 Francs par mois soit une dépense annuelle de 148 215 Francs.

Les frais de traitement s'élèvent à 230 Francs la tonne, coût pour l'année: 100 050 Francs.

A cela, il faut ajouter la location des containers (rue de Saint -Valéry à Onival et le Camping) : 460 frs par mois, et la taxe sur le traitement qui est de 33 Frs la tonne.

La collecte et le traitement des ordures ménagères reviennent donc à plus de 280 000 Francs (28 millions de centimes). Il y a douze ans la facture s'élevait à 70 000 francs.

Le SIVOM envisage la construction d'une déchetterie à Ault. Le projet est à l'étude. A l'avenir, les objets volumineux carton, papier, tonte de pelouse, de haie pourront y être portés.

Lorsque cette déchetterie sera fonctionnelle, on peut envisager une dépense moins importante pour le traitement des ordures ménagères. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce sujet dans un prochain bulletin.

B. LEGRAND
Maire-Adjoint

P.S. : Le Container à verres est maintenant au cimetière, sur le parking.

URBANISME - POS

RAPPEL

Pour toute création ou modification concernant votre habitation ainsi que ses dépendances, **IL EST OBLIGATOIRE DE DEPOSER EN MAIRIE** soit :

UN PERMIS DE CONSTRUIRE pour une :

- Maison Individuelle
- une construction de plus de 20 m²
- en cas de changement de destination des locaux existants avec création ou non de surface de plancher

UNE DECLARATION DE TRAVAUX pour une :

- modification de l'aspect extérieur d'une construction existante
- construction créant une surface de - 20 m² (abri de jardin, garage,...)
- clôture

Les formulaires sont à retirer en Mairie.

Les pièces à joindre dans tous les cas sont :

- un plan de situation
- un plan de masse de la construction
- un schéma des façades à créer ou à modifier et des photos des façades faisant apparaître l'état existant et les modifications projetées.

POS : Extrait du Règlement - Rappel de ce qui est **INTERDIT** dans les zones urbaines (zone UC (ONIVAL) et zone UD (Woignarue/Hautebut)

- les installations classées pour la protection de l'environnement
- les abris fixes ou mobiles utilisés pour l'habitation
- les dépôts de ferrailles, de déchets, ainsi que de vieux véhicules
- les affouillements et exhaussements de sols
- l'ouverture et l'exploitation de carrière
- les terrains de camping et de caravaning
- les habitations légères de loisirs
- le stationnement isolé de caravanes et mobilisations
- les bâtiments agricoles

Pour tous renseignements, les services de la Mairie sont à votre disposition.

N'hésitez pas à les contacter.

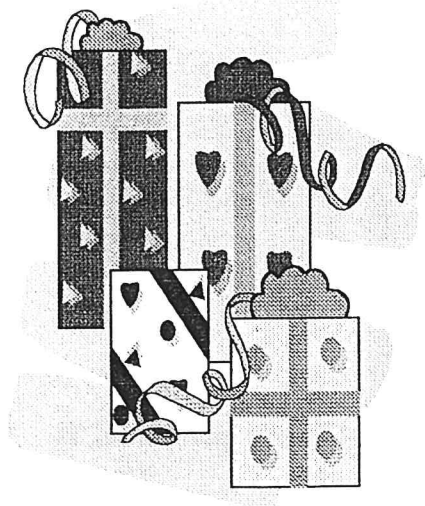
COMMISSION

DES

FETES

ET

CEREMONIES



Sur proposition du Maire , le 23 juin 1995 , il a été procédé à l'élection des membres des commissions communales .

Pour les fêtes et cérémonies le bureau se compose comme suit :

HENOCQUE Alain
BECQUET Edmond
DOUDOUX René

LECLERCQ Jean
MORELLE Didier
PESQUET Nathalie

Cette commission , en accord avec les sociétés locales , gère les différentes manifestations organisées par la commune ainsi que les fêtes nationales .



Défilé de l'harmonie municipale , du corps de sapeurs pompiers , des enfants des écoles , des représentants de la municipalité et de nombreuses personnes de la population et des sociétés locales .
Dépôt de gerbes au monument aux morts , suivi d'un vin d'honneur salle Charles Lecat .

Retraite aux flambeaux , feu d'artifice offert par le "Comité des fêtes " , vin d'honneur et bal de l'harmonie municipale .



Après-midi animé par les " Amis des aînés " le goûter étant offert par la commune .



Un gateau offert par les "Amis des aînés "et une bouteille de vin offerte par la commune , sont distribués par les conseillers accompagnés des membres du "Comité des Aînés " .



Après midi récréatif suivi d'une distribution des prix .



Course animée par le "Véloce-Club Eudois et Breslois", sur un circuit de 7km800 à parcourir 14 fois, soit au total 109km200 .Cette année un détour se fera par la Rue du Moulin et la Rue Barre Duquesne .
En 1995 le "Véloce-Club Eudois et Breslois" s'est vu dans l'obligation de suspendre l'organisation de cette épreuve pour des raisons d'effectifs et d'âge de ses dirigeants ainsi que des difficultés et des contraintes administratives et de sécurité .



Soirée dansante animée par l'orchestre " Krypton "



En 1995 , pour cette cérémonie , 82 convives étaient réunis . Parmi eux l'on pouvait dénombrer 60 Aînés , 13 Conseillers et 9 invités payants .
Le repas était assuré par Monsieur Omer ,traiteur .



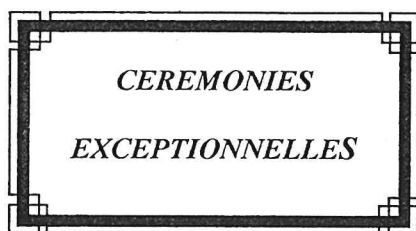
Après-midi récréatif avec projection de film et distribution de friandises .
Pour cette fête , participation du "Comité des fêtes " et de la commune .



Les 7 Employés communaux titulaires reçoivent un colis pour le réveillon de Noël , les 10 employés auxiliaires (emplois CES , personnes employées à temps partiel) ne sont pas oubliés .



Distribution d'un colis aux 137 Aînés , d'un bon de chauffage offerts par la commune et d'un bon d'achat offert par les " Amis des Aînés " .



Fêtes décidées en réunion de conseil municipal pour des faits exceptionnels tels que , inaugurations , départ à la retraite d'un membre du personnel communal ou d'une association communale , anniversaire du jumelage ,
.....

Le rôle de la commune ne s'arrête pas à ces différentes manifestations , par ses subventions elle contribue à améliorer la gestion de toutes les associations de notre pays et nous l'espérons à rendre la vie plus agréable pour tous .

Alain HENOCQUE

PLANTATIONS/ ENVIRONNEMENT

La commission "plantation - espace vert - environnement" se réunira courant Janvier pour envisager des projets de plantations sur la Commune qui feront l'objet de demande de subvention auprès des organismes compétents.

Les lieux envisagés pour ces plantations se situeront :

- pourtour de l'église
- Stade
- derrière la Mairie
- talus dans le village
- autour du container à verres au Cimetière
- Hautebut
- Les Blancarts et Onival

Nous ne pouvons qu'encourager les habitants à poursuivre leurs efforts dans le fleurissement de leurs propriétés d'ou le charme d'un village plus accueillant.

En collaboration avec 4 communes du Canton, nous avons sollicité la venue d'une équipe d'ADI 80 pour réaliser l'entretien des talus du chemin "Cavée des Blancarts", travail effectué en Décembre.

Ils reviendront en Mai et Juin pour entreprendre la réfection du mur du Cimetière.

Le Président,
J. LECLERCQ



BATIMENTS COMMUNAUX

C'est à la demande de Monsieur le Maire et de mes collègues adjoints que j'ai accepté de prendre la responsabilité des employés communaux.

Après six mois de présence la bonne ambiance régnait au sein de leur équipe, d'où le reflet d'un travail sérieux et apprécié par la population.

Dès notre élection, la commission des bâtiments communaux a décidé de redonner un coup de jeune au Groupe Scolaire, (peinture extérieure). Ces travaux furent réalisés par les employés communaux.

Des améliorations dans les vestiaires ont été réalisées, des tribunes seront mises en place courant Janvier. Ces tribunes furent construites par Monsieur FABBRO que nous remercions.

Dans le gîte des améliorations sont en cours : mur refait, barbecue en construction, pose d'une antenne télé...

Au niveau de la Mairie quelques travaux vont avoir lieu : peinture et modification du bureau de la Secrétaire.

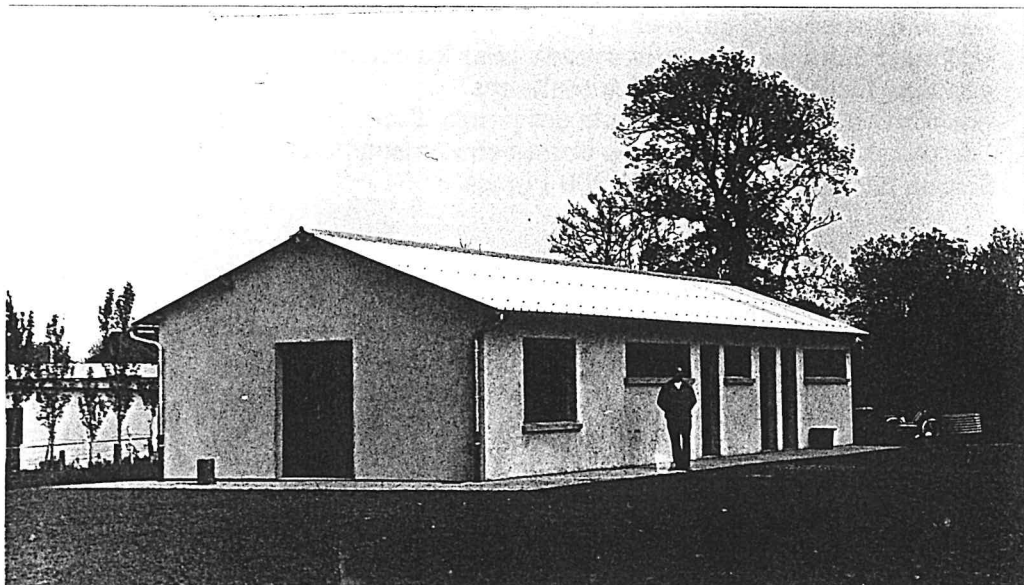
Début Juillet, les premiers estivants sont arrivés dans un camping peu accueillant (environnement, blocs sanitaires défectueux...). Il a fallu réagir vite. Tous les employés communaux ont oeuvré rapidement pour essayer d'apporter aux campeurs un accueil décent.

Ce travail fut récompensé par une saison remarquable.

Des travaux de peinture ainsi que la réparation des portes des sanitaires doivent être entrepris sans plus attendre afin d'enrayer la dégradation des bâtiments.

Afin d'éviter des dépenses trop importantes, nous envisageons un entretien régulier et raisonné de notre camping.

Le Président,
J. LECLERCQ



LE CAMPING D'ONIVAL

Il y a plus de trente ans maintenant, la municipalité décide l'ouverture d'un terrain de Camping à Onival. Le responsable en était Monsieur TREMELET qui exploitait un café, aujourd'hui disparu à Onival. Au fil des années, d'importantes améliorations furent apportées au site. Les derniers travaux conséquents ont été réalisés en 1983 avec la construction d'un nouveau bloc sanitaire. Au cours des 10 dernières années les travaux d'entretien courant ont été effectués.

Le 26 juin 1995, la nouvelle commission du camping se rendait sur le terrain pour constater l'état des lieux. A cinq jours du début de la saison estivale, aucun programme de travaux importants ne pouvait être arrêté.

L'embauche du personnel saisonnier était décidée, en accordant la priorité aux jeunes de la commune. Il était recruté :

- 4 personnes pour l'accueil
- 5 personnes pour le nettoyage des blocs sanitaires
- 2 veilleurs de nuit
- 1 aide gérant

Mr DEPOILLY André assure la fonction de Gérant.

La saison pouvait donc commencer, ce fut une année remarquable, le taux de remplissage fut excellent avec des temps forts au 14 Juillet et au 15 Août. Durant ces périodes de forte affluence, les personnels ne ménagent ni leur temps ni leur peine. Je tiens à les remercier sincèrement pour le travail accompli car la tâche n'est pas toujours facile, merci également aux MNS qui assurent la protection des baigneurs avec efficacité.

Quelques chiffres concernant cette saison 1995. Les recettes s'élèvent à 1 283 667 Frs soit 1 226 807 Frs pour les emplacements et 56 860 Frs pour les commerces et cabanons.

Les dépenses les plus importantes concernent :

- les salaires et les charges (Gérant et personnels temporaires) 212 073 Frs
- consommation d'eau 113 372 Frs
- ordures ménagères 68 337 Frs
- remboursements des emprunts 51 181 Frs (Jusqu'en 1998)

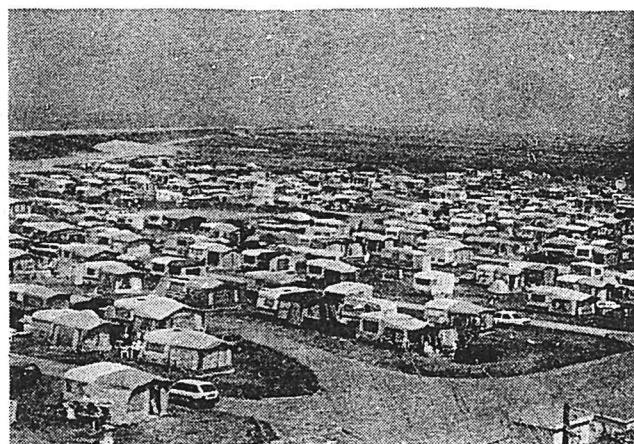
L'exploitation de ce camping constitue une bouffée d'oxygène fort appréciable pour le budget communal. Il faut maintenant penser à la saison 96, aussi le 28 Octobre dernier, des membres de la commission accompagnée de Mr DELOTE du Comité Départemental au tourisme sont retournés sur le terrain pour programmer certains travaux.

Il est envisagé :

- de procéder à des plantations pour agrémenter le site.
 - d'effectuer le ravalement des bâtiments
 - de remplacer un chauffe-eau
 - de créer 3 emplacements nouveaux pour les containers à ordures
 - de remplacer 8 portes de bloc sanitaires
 - de réaménager les écoulements des points d'eau
 - de procéder à la réfection des bornes en alimentation en électricité
- Soit un investissement de 180 000 Francs.

Souhaitons que l'été 96 soit aussi radieux que celui de l'an dernier pour que nos fidèles vacanciers fréquentent en aussi grand nombre notre camping et apprécient cette côte picarde si agréable.

Le président,
B. LEGRAND



COMMISSION ECOLE - RAMASSAGE - SPORTS

TRANSPORTS SCOLAIRES

Dès fin juin, la résiliation du contrat par la Société Voyage Vimeu Vert qui nous mettait à disposition un car de ramassage, nous a obligé pour les besoins du Centre Aéré à retrouver très vite un moyen de transport. Ceci a été possible grâce au Courrier Automobile Picard malgré un passif existant entre la CAP et la Commune, concernant la facturation de débordement de frais kilométriques sur les années précédentes (de l'ordre de 30 000 F.).

Le coût de cette location pour le mois de juillet 95 s'est élevée à une somme d'environ 7 000 F.

Dès le mois d'août, il a été nécessaire de relancer les négociations pour l'année scolaire, et seule la Société Voyage Vimeu Vert nous permettait de disposer en permanence d'un car sans chauffeur.

Le coût d'une location de ce type s'élève à 500 F. par jour, soit pour un mois scolaire moyen 9 000 F. Coût relativement élevé malgré la subvention du Conseil Général. Ceci nous a amené à réfléchir sur le problème et à étudier en 1996, la possibilité de faire l'acquisition d'un moyen de transport propre à la Commune.

HALTE GARDERIE

Pendant l'année scolaire 94/95, 5 à 6 enfants ont fréquenté régulièrement la halte garderie. Il a été proposé et accepté par le Conseil Municipal, pour l'année scolaire 95/96 de rendre gratuit ce service proposé aux familles.

CANTINE SCOLAIRE

Le prix du repas pris par les enfants à la Demeure d'Hautebut augmente au 1er janvier de 2.5 %.

La répartition de cette augmentation a été décidée comme suit :

- prix du repas : 26.90 F.
- part communale : 10.40 F.
- part famille : 16.50 F.

ACTIVITE PONEY-CLUB

L'activité Poney-Club a été reconduite cette année avec les mêmes conditions que les années précédentes.

TRAVAUX REALISES OU EN COURS AU GROUPE SCOLAIRE

- Changement des éclairages des salles de classe (remplacement de lampes à incandescence 100 W par des tubes fluos spéciaux salle de classe).
- remplacement des stores dans la salle de repos et dans la classe de Mme Charpentier.
- pose d'une clôture entre le stade et le groupe scolaire.

TERRAIN DE SPORTS

L'aménagement des vestiaires, l'entretien du terrain et de ses alentours ont été pris en compte et réalisés ou le seront par les employés communaux.

M. DUMESNIL Pierre a accepté de piéger les taupes au terrain de football ainsi qu'au cimetière. Pour ce travail bénévole, tous les membres du Conseil Municipal le remercient et le félicitent pour le bon résultat obtenu.

COMMUNICATION

Il a été posé en fin d'année, trois vitrines, à la Mairie, à Hautebut (sur le mur de M. Becquet Edmond), à Onival (terrain de boules), destinées à afficher les événements associatifs de notre Commune.

Elles sont à la disposition de toutes les Associations.

SPORTS

Un coup de chapeau au Club Omnisports de Woignarue, pour les résultats obtenus par les équipes de Football.

Merci à Messieurs LEJEUNE Philippe et FABBRO Robert pour leur dévouement ainsi qu'à toute l'équipe de bénévoles qui permet le déplacement et l'entretien de ces équipes.

Comme vous pourrez le constater, nous ne sommes pas restés inactifs pendant les 6 premiers mois de notre mandat.

Tous les problèmes soulevés ont été résolus ou sont entrain de l'être.

Cependant l'un d'entre eux est impossible à résoudre sans votre aide.
C'est la fréquentation du groupe scolaire.

En effet, depuis deux années, le nombre d'enfants inscrits diminue sensiblement et frôle de plus en plus les limites de fermeture de classe.

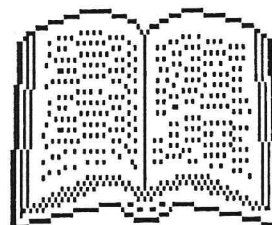
Il est important qu'ensemble nous réfléchissions tous à ce problème. Le maintien de toutes nos classes me semble primordial pour notre village. Il ne faut pas qu'il devienne un village dortoir sans jeunes.

Nous restons à votre écoute pour étudier ensemble tous les problèmes.

Avec cet espoir, nous vous souhaitons à toutes et à tous une Bonne et Heureuse Année 1996.

Le Président,

J.C. DELENCLOS



COMMISSION MARAIS

CIRCULATION :

Pendant la saison estivale, beaucoup de vacanciers envahissent notre marais et empruntent les chemins, notamment celui qui longe la digue, accès direct à la mer.

Aux "4 Chalets", des embouteillages avaient lieu tous les week-end. Pour réglementer cette circulation, le Maire a pris un arrêté interdisant le stationnement de tout véhicule, sur le côté droit de la Chaussée Blanche, dans le sens "entrée" du chemin, au niveau des lieux-dits "les 4 Villas" et de "La Croix du Hable", sur une longueur d'environ 300 mètres. Cet emplacement est délimité par des panneaux.

La vitesse est limitée, sur tous les chemins, à 30 km heure.

SECURITE :

Pour la sécurité des estivants, un service de surveillance a été mis en place, sur la demande du Sous-Préfet d'Abbeville.

Une personne de la commune, demandeur d'emploi, a été prise en contrat CES, pour une durée de 3 mois. Son rôle préventif fut apprécié et efficace auprès des estivants mais également auprès des chasseurs.

DIGUE :

Désormais, il est **totalemt interdit de déposer des gravats à la digue.**

Exceptionnellement et sous condition, il pourra être autorisé certains dépôts ailleurs.
Contactez la mairie.

HUTTE DE CHASSE :

Notre Plan d'Occupation des Sols précise que la création de huttes de chasse et de mares de chasse est interdite.

Néanmoins, sont admis sous conditions : les travaux d'entretien des huttes de chasse sous réserve que soit respectée la réglementation en vigueur, notamment la sécurité publique. L'aménagement des mares de chasse existantes ne pourra dépasser une superficie supérieure à 5 000 m².

Dans tous les cas, une déclaration de travaux ou une demande de curage doit être déposée en Mairie.

Les travaux ne pourront être commencés qu'après accord écrit du Maire.

ENTRETIEN/PROJET :

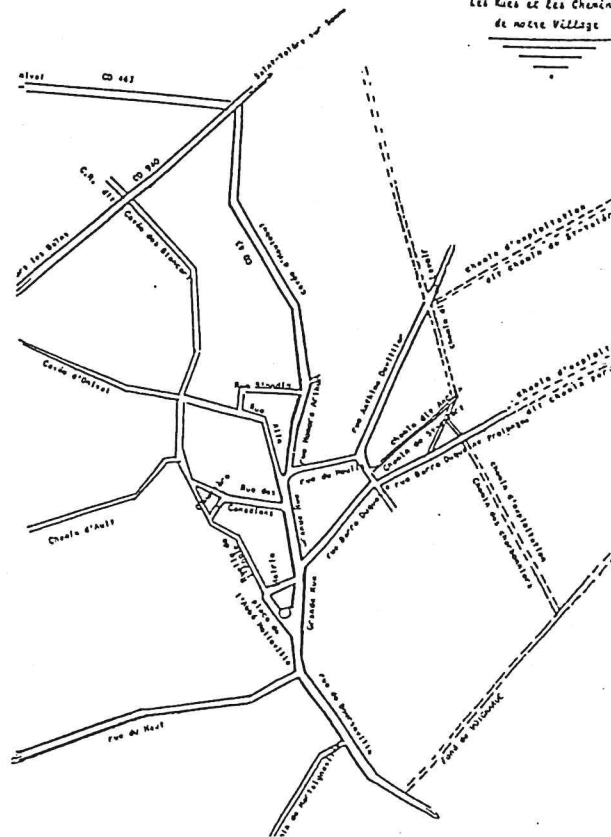
Les travaux d'entretien à prévoir tous les ans sont la destruction des chardons avant la floraison (pas trop tôt mais surtout pas trop tard) et l'entretien régulier des chemins.

Un projet d'aménagement touristique agrémenté de plantations nous sera proposé par la SMACOPI. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

Notre objectif, depuis notre élection, est que notre marais soit propre, bien entretenu, qu'il soit agréable de s'y promener et d'y chasser. C'est un patrimoine inestimable à respecter et à promouvoir.

Le Président,
H. MAQUIGNY

VOIRIE ET CHEMINS COMMUNAUX



La commission chargée des chemins s'est réunie le 4 Novembre 1995. Lors de l'inspection sur place, plusieurs constats ont été faits. Certains chemins d'exploitation nécessitant un rechargement assez important ainsi que quelques détériorations plus superficielles vont entraîner la nécessité d'un stock de tout-venant.

Pour la voirie communale :

- l'élargissement des deux côtés du chemin de Woignarue/Martaigneville
- goudronnage du chemin face à la demeure d'Hautebut aux Blancarts
- prolongation du chemin du stade
- Aménagement du trottoir sortie d'Hautebut vers Brutelles.

Comme vous avez peut-être pu le constater certains travaux ont déjà été réalisés:

- 1) Dans le marais, grâce à l'aide de plusieurs agriculteurs et du bull des bas-champs, les trous les plus importants ont été rebouchés,
- 2) L'accotement de plusieurs chemins ont été faits : Chemin de Bourseville - Chemin de Friaucourt - Chemin d'Ault - Cavée d'Hautebut.
- 3) aménagement du trottoir sortie d'Hautebut

Toutefois certains d'entre eux n'ont pu encore être exécutés mais notre conseil en place seulement depuis quelques mois doit faire face à diverses priorités.

Mais rassurez-vous tous les projets mis en place seront bientôt mener à bien.

Le Président

R. DOUDOUX

CALENDRIER DES FETES 1996

JANVIER	11- Assemblée générale des Aînés 13- Voeux des Pompiers-retraite du Chef de Corps 27- Assemblée générale du comité des Fêtes
FEVRIER	3- Concours de manille du Comité des Fêtes 10- Concours de dominos des Parents d'élèves 20- Repas du Comité des Aînés
MARS	2- Choucroute de l'Harmonie Municipale 16- Concours de manille des Aînés 30- Soirée couscous du Jumelage
AVRIL	6- Loto du Centre Aéré
MAI	8- Messe en Musique 12- Fête d'Hautebut - Concert par l'Harmonie Municipale 16 au 19 - Voyage en Allemagne du Jumelage 26- Fête champêtre du comité des Fêtes 27- Brocante du Comité des Fêtes
JUIN	2- Ball-trap des Aînés 8- Distribution de friandises aux Aînés - Voyage des Aînés 15/16- Kermesse du C.O.W 21- Fête de la Musique - Fête des Ecoles
JUILLET	13- Retraite aux flambeaux - feu d'artifice - bal par l'harmonie municipale 14- Jeux pour les enfants - concours de manille 27- Concert de l'harmonie au camping 28- Fête de WOIGNARUE 29- Messe en Musique - Courses Cyclistes 30- Manèges gratuits
AOUT	3- Fête du Centre aéré
SEPTEMBRE	- Repas des Aînés
OCTOBRE	19- Concours de manille des Aînés
NOVEMBRE	2- Couscous du C.O.W 11- Défilé - Repas des A.F.N 16 - Loto des Parents d'élèves 24- SAINTE CECILE
DECEMBRE	8- SAINTE BARBE 20- Assemblée générale de l'Harmonie Municipale 21- PERE NOEL



ETAT CIVIL

ANNEE 1995



NAISSANCES

LEJEUNE Dany	Rue Honoré Arthur	24 Mars 1995
FOURDRIN Maureen	Grande Rue	26 Mars 1995
CRUSEL Adrien	Rue de Bourseville	04 Avril 1995
CAILLEUX Coralie	Rue de Bourseville	06 Avril 1995
DUPONT Jean-Charles	ONIVAL	16 Mai 1995
DE KEIZER Clément	Rue Honoré Arthur	30 Septembre 1995
DELIGNIERES Ophélie	ONIVAL	16 Octobre 1995
DIMPRES Mathilde	ONIVAL	07 Novembre 1995
DIMPRES Quentin	ONIVAL	07 Novembre 1995

MARIAGES

PINEAU Thierry et LECLERCQ Odile	1er JUILLET 1995
BAIET Laurent et WULSTECKE Véronique	5 AOUT 1995
CAILLEUX René et PESQUET Nathalie	26 AOUT 1995
COUILLET Vincent et LECLERCQ Hélène	2 SEPTEMBRE 1995
GIGNON Nicolas et ABRAHAMME Margarete	16 SEPTEMBRE 1995
MABILLE Sylvère et TOULET Catherine	9 SEPTEMBRE 1995 à Bouvigny Boyeffles. (NORD-PAS-CALAIS)

DECES

FOURDRIN épouse BECQUET Odette	23 JUILLET 1995 à Abbeville
MAISON Emile	21 AOUT 1995 à Abbeville
ALLANIC Pierre	13 OCTOBRE 1995 à Eu
BECQUET vve BRENET Marie	18 DECEMBRE 1995 à ST-Valéry/Somme

